



# Compte rendu du bureau de l'OMS du 11/05/2017

Présents : Bernard, Philippe, Olivier, Véronique, Nicole, Karim, Alvaro

Excusés : Christophe, Frédéric

## Ordre du jour :

### Préparation du comité directeur

- Point sur l'avancement de la mise en place de l'OMS et son fonctionnement. Démarches effectuées et démarches en cours.
- Validation des adhésions des associations à l'OMS
- Subventions
  - Commission subventions OMS
  - Commission consultative
- Comptabilité
- Bulletin de l'OMS
- Evénement OMS

## Compte rendu :

### **Préparation du Comité Directeur :**

#### **Point sur l'avancement de la mise en place de l'OMS et son fonctionnement.**

#### **Démarches effectuées et démarches en cours.**

Ce point sera remplacé par une introduction générale de Bernard. Cette introduction comprendra un point sur la comptabilité et la démarche à suivre pour les associations.

#### **Validation des adhésions des associations à l'OMS :**

Le bureau a étudié les demandes d'adhésion des associations au cas par cas :

- **Les associations qui ne présentent pas de problèmes :** USV Académie des Boxes ; USV Aïkido ; USV Badminton ; USV Basket ; USV Cyclotourisme ; USV Echecs ; USV Education Physique ; USV Escrime ; USV Gymnastique ; USV Handball ; USV Judo ; USV Karaté ; USV Lutte/Sambo ; USV Natation ; USV Pétanque ; USV Plongée ; USV Randonnée ; USV Retraités ; USV Roller Skating ; USV Rugby ; USV Tennis ; USV Tennis de table ; USV Tir à l'arc ; USV Volley ; ASFI ; Les Tourterelles ; V-Athlon ; Taekwondo-Hapkido ; **soit 28 associations.**
- **Les associations qui présentent des problèmes :** MCV Les Casoars n'est pas affiliée à une fédération. L'USV Football et le Villejuif Futsal Club sont adhérents à la même fédération (il faut vérifier si le VFC est toujours adhérent à une fédération).
- **Les autres associations n'ont pas fait de demandes d'adhésion à l'OMS, malgré plusieurs relances (mail et téléphone).**

*Le règlement intérieur actuel autorise l'adhésion des associations à vocation loisirs. Cela pourrait donc résoudre à la fois le problème du MCV et du football où l'on pourrait faire adhérer l'USV Football en tant que club de compétition et le VFC en tant que club loisirs (s'ils n'ont effectivement plus de fédération). Pour autant, le problème est soulevé sur cette question d'associations à vocation loisirs qui pourraient être créées en marge afin de concurrencer les plus grandes associations. Le bureau décide donc de travailler le règlement intérieur, notamment sur cette question de « loisirs » qui est à définir avec précision. Philippe propose d'envoyer une version modifiée avant la réunion du Comité Directeur.*

#### **Subventions :**

- Commission subventions OMS

Point non abordé

- Commission consultative

Point non abordé

## **Comptabilité :**

Amélie occupe son poste depuis mardi 9 mai et nous n'avons pas récupéré les codes afin qu'elle puisse commencer la saisie des pièces comptables.

Un réunion aura lieu mardi 16 mai à 14h au Cabinet Comptable pour une formation d'environ 2 heures (90€/h) sur le logiciel comptable. Amélie, Alvaro et peut être Nicole seront présents.

Alvaro précise qu'il a demandé au cabinet comptable l'envoi de 2 mots de passe en urgence : celui de l'OMS et celui du Volley, afin qu'Amélie puisse commencer à avancer. Il n'est pas possible d'avoir la liste des mots de passe de chaque associations pour une question déontologique. Le mot de passe de chaque associations sera donc envoyé au président et au trésorier de chaque association. Si les associations veulent que l'OMS fasse leur comptabilité, à eux d'envoyer les pièces comptables à l'OMS. Il faudra définir avec leur préférence quant au dépôt des pièces comptables (mensuel, trimestriel...). De même, il faudrait réaliser une attestation avec les associations pour qu'elles transfèrent les codes à l'OMS.

L'OMS conserverait les pièces comptables sur une période d'environ 1 an (à définir plus précisément). Les pièces comptables seront numérisées par Amélie afin qu'elles soient liées à la saisie effectuées sur le logiciel. Amélie doit faire une liste de fournitures dont elle a besoin (classeurs, etc). Karim lui dépose des boîtes d'archives.

Après avoir débattus, le bureau pense que toutes les associations doivent passer par l'OMS pour leur comptabilité. Cela permet à l'OMS de pouvoir exercer un contrôle et d'appliquer son rôle de conseil s'il y a des particularités dans la comptabilité des associations. Si les associations saisissent leur comptabilité de leur côté, ce contrôle n'est pas possible. Il paraît plus logique que toutes les associations soient logées à la même enseigne sur ce point.

Bernard Caugant se rendra au Comité Directeur du 18 mai afin d'expliquer aux associations la marche à suivre en ce qui concerne la comptabilité.

## **Bulletin de l'OMS :**

Présentation de l'avancée du travail sur le bulletin de l'OMS. La difficulté du travail sur Libreoffice amène le bureau à prendre la décision de faire l'acquisition d'une licence pack office. Nous utiliserons la version d'essai dans un premier temps, puis ferons l'acquisition de la licence.

Sur le bulletin en lui-même, voici les points discutés :

- Page de couverture à retravailler légèrement
- Discours du président
- Trombinoscope du bureau de l'OMS et des employés avec les contacts

- Numéros utiles (SMS, gardiens... à décider)
- Plan de villejuif avec les lieux de pratiques des activités sportives
- Olivier évoque l'idée d'une page « Mon planning sportif » à la fin du bulletin

Il faut réaliser un rétroplanning sur la réalisation du bulletin (d'ici fin juin-début juillet) en indiquant les différentes étapes...

En ce qui concerne l'impression, Karim se renseigne auprès de plusieurs imprimeurs à Vullejuif pour obtenir des devis. Il faut également se rapprocher de mairie pour connaître leurs tarifs.

### **Événement OMS :**

Le stagiaire a effectué sa première journée. Il a commencé la mise en forme d'un dossier sur l'organisation de l'événement de l'OMS.

Il a travaillé sur l'analyse du questionnaire envoyé aux associations. Il a dépouillé les réponses et les a mises en forme dans un tableau récapitulatif. Cela nous a amené à décider que l'organisation d'un événement au mois de Juin n'est pas envisageable. Il a donc proposé plusieurs dates après la rentrée scolaire et sportive : 30/09 ; 1/10 ; 14/10 ; 15/10 ; 21/10 ; 22/10.

Il revient le 19 mai pour travailler sur le nom de l'événement, le visuel (logo, flyer), la préparation d'une cartographie pour l'organisation de notre événement...

### **Achats et prêts aux associations :**

Le bureau a décidé de l'achat :

- un vidéo-projecteur pour les réunions. Il pourra être prêté aux associations sous caution.
- Karim peut fournir une imprimante pour les bureaux.
- Une imprimante/photocopieur à disposition des associations ou Karim se charge de récupérer les devis (volume environ 20 000 Noir et Blanc et 5 000 couleurs). Antoine se charge de contacter Toshiba pour avoir un devis sur un contrat de maintenance sur l'actuel photocopieur. Si la décision est prise que les associations passent par un imprimeur, l'OMS prendrait en charge les copies noir et blanc. Pour les couleurs, l'OMS payerait mais refacturerait aux associations par la suite. Il faut en discuter avec les associations lors du comité directeur.
- Achat d'une carte Métro
- Réflexion sur l'achat d'une carte prépayée pour les salariés (environ 100 euros). Cela peut permettre de régler les achats de types fournitures de bureau etc.

Fin du bureau.